

Chers amis de l'hygiène du travail,

Comme déjà annoncé dans les newsletters, la prochaine **journée d'étude** sera dédiée à **l'Amiante**.

Malgré le fait que l'utilisation de l'amiante a été interdit fin années 90 en Belgique et dans d'autres pays Européennes, l'amiante reste de nos jours fort présent dans notre environnement, dans des anciens immeubles ou installations et sur les lieux de travail. Surtout lors des travaux ou lors des incidents, d'importantes expositions à l'amiante peuvent avoir lieu et des mesures strictes et des contrôles sont nécessaires pour l'éviter. Le nombre de victimes d'amiante annuels est toujours assez important et une baisse de ce nombre n'est pas encore attendue pour les prochaines années à venir.

Lors de cette journée d'étude, après un bref aperçu des applications les plus courantes et les impacts sur la santé, nous souhaitons nous focaliser sur les mesures de prévention pratiques, les contrôles et les obligations lors des travaux sur des matériaux contenant de l'amiante, ainsi lors des incidents comme des incendies diffusant de l'amiante.

Tout sera cadré par les diverses dispositions fédérales et régionales et les évolutions attendues pour le future.

À la fin de la journée d'étude suivra l'assemblée générale de l'asbl BSOH. Vous allez recevoir une invitation spécifique avec l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Cette journée d'étude aura lieu le **vendredi 21 avril 2017 de 9:00 à 16:30** à **l'auditorium Storck du SPF ETCS** (Gare de Bruxelles-Midi).

Le programme se déroule comme suit :

---

<b>9:00</b>	Accueil	
<b>9:20</b>	Discours de bienvenue	Tom Geens, BSOH
<b>9:25</b>	L'amiante et ces applications	Danny Versichele, ex product Manager Amiante, Vinçotte
<b>10:10</b>	Risques pour la santé	Joël Thimpont, Fedris
<b>10:40</b>	Pause café	
<b>11:00</b>	Verplichtingen mbt asbest (federaal, gewesten,...): Asbestinventarisatie, meldingen en milieuvergunningen	Jan van Bouwel, BSOH
<b>11:45</b>	Nieuw Tracimat systeem Vlaanderen: asbestinventarisatie binnen sloopinventarisatie en sloopopvolging	Annelies Vanden Einde, Tracimat
<b>12:15</b>	Pause déjeuner avec sandwichs	
<b>13:15</b>	Meettechnieken en grenswaarden	Roger Grosjean, BSOH
<b>14:00</b>	Catégorisation des travaux sur des matériaux contenant de l'amiante. Application de la législation	Alain Soetens, Contrôle du bien-être au travail
<b>14:30</b>	Pause	

---

---

<b>14 :45</b>	Verwijderingstechnieken in de praktijk	Bob Rottiers, VAB
<b>15:30</b>	Aanpak en opvolging bij asbestbranden	Sven De Mulder, asbestteam OVAM
<b>16:00</b>	Petite pause	
<b>16:05</b>	Assemblée générale asbl BSOH	Tom Geens, BSOH
<b>16:30</b>	Fin de la journée d'étude	

---

### Inscription :

Vous pouvez vous **inscrire uniquement électroniquement** pour cette journée d'étude via notre site web :

- D'abord connectez-vous sur la page [www.bsoh.be/?q=fr/user](http://www.bsoh.be/?q=fr/user)
- Ensuite enregistrez-vous sur la page [www.bsoh.be/?q=fr/node/365](http://www.bsoh.be/?q=fr/node/365)

Cette journée d'étude est gratuite pour les membres BSOH et est comprise dans le montant d'adhésion. La personne qui n'est pas membre devrait d'abord adhérer à l'association (50 €, via le site web).

Nous vous demandons de nous prévenir si toutefois après l'inscription vous auriez un empêchement. Nous souhaitons en effet éviter de faire des dépenses inutiles pour la pause déjeuner.

### Lieu :

SPF ETCS  
Auditorium Storck (salle 1190 1<sup>er</sup> étage)  
Rue Ernest Blerot 1 (en face de la gare du Midi)  
1070 Bruxelles  
[www.emploi.belgique.be/accessibilite](http://www.emploi.belgique.be/accessibilite)

Nous espérons vous voir nombreux le 21 avril 2017 !

Sincères salutations,

Tom Geens  
Président

Tamara Docters  
Vice-présidente

Maurits De Ridder  
Secrétaire

Katrien Poels  
Trésorière